

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCEType de procédure :

Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A) pour des achats de fournitures et services \geq 40 000 euros HT et $<$ 90 000 euros HT.

Pouvoir adjudicateur :

INRAE – Antenne DRH-DD (FPN)
Centre de Recherche des Pays de Loire
Site de Nantes
3, impasse Yvette Cauchois - La Geraudiere -
CS 71627
44316 Nantes Cedex 3

Objet et étendue de la consultation :

La présente consultation concerne l'achat des fournitures et/ou services courants désignés ci-après : hébergement, location de salles, restauration pour 70 personnes environ du 28 juin au 1^{er} juillet 2021 inclus à Orléans ou environs (max 60km d'Orléans) dans le respect des distanciations physiques imposées par la crise sanitaire (covid-19).

- La présente consultation est passée sous la forme d'une **procédure adaptée** en application des dispositions :
 - Des articles L.2123-1 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique,
 - Et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique, notamment ses articles R.2123-1 à R.2123-8.
- Les caractéristiques techniques et administratives du besoin sont définies respectivement dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et le Cahier des Clauses Administratives Particulières ou dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières : besoins techniques et administratifs.

1.3 - Décomposition de la consultation

La consultation relative au présent marché n'est pas décomposée en lots au sens de l'article L.2113-10 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018.

Négociation :

Le pouvoir adjudicateur négociera dans les conditions fixées dans le Règlement de la Consultation.

Adresse où l'on peut retirer le dossier de consultation des entreprises (le cas échéant) :

Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé gratuitement sur le profil d'acheteur de d'INRAE, à savoir la Plate-forme des Achats de l'Etat (P.L.A.C.E.) à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

Il est constitué du Cahier des Clauses Techniques Particulières et du Marché à Procédure Adaptée.

Date limite de remise des propositions :

Lundi 17 mai 2021 à 16h00

Critères de jugement des offres :

Les critères intervenant pour le jugement de ces offres sont pondérés de la manière suivante :

- **Valeur technique : 60 %**
Ce critère comprend les sous-critères suivants pondérés à valeur égale :
 - **Facilités d'accès aux gares SNCF et aéroport** (en temps et en distance),
 - **Niveau et qualité des prestations proposées** (qualité de l'accès internet, capacité d'accueil de l'établissement (salles, hébergement et repas), facilités d'accès et de circulation entre les différents espaces

(évaluées sur la base d'un plan ou d'un descriptif), capacité à respecter les distanciations physiques imposées par la crise sanitaire (covid-19, capacité à fournir le matériel et les prestations demandés, compétences techniques et disponibilités du personnel en cas d'assistance technique / informatique, Sur présentation de la liste des personnes mises à disposition et leur qualification, ...),

- **L'expérience du candidat dans le domaine d'activité** (hôtellerie, restauration)
- **Cadre et environnement**

- **Prix : 40 %**

Il pourra être demandé aux candidats de préciser le contenu de leur offre sur un ou plusieurs points. Les demandes de précisions se feront par écrit (courrier, courrier électronique ou télécopie).

Délai de validité des offres :

90 jours

Date de fin de publication : 17 mai 2021 à 16h00

Le délai jurisprudentiel raisonnable pour la publication de votre consultation sur la PLACE est de 21 jours calendaires à compter de sa publication.